

21.08.2019 - 11:00 Uhr

## Résultat semestriel: Allianz Suisse accroît son volume de primes et son bénéfice

Wallisellen (ots) -

- Progression du volume total de primes de 5,4 % pour atteindre CHF 2821,7 millions de francs.
- Le bénéfice augmente de 15,1 %, à CHF 148,1 millions, en raison notamment de la sinistralité favorable au premier semestre.
- Le ratio coûts/sinistres (ratio combiné) chute à 89,9 % en raison de la baisse des charges de sinistres et de l'optimisation des processus de sinistres.
- La demande d'assurances complètes est intacte, les affaires Vie collective grimpent de 13,3 %.
- Pour les produits et les services, l'heure est à la simplicité et à la flexibilité.

Le groupe Allianz Suisse poursuit sur sa lancée au premier semestre 2019 et peut faire état d'un solide résultat semestriel: le volume de primes total du groupe Allianz Suisse a augmenté de 5,4 % pour atteindre CHF 2821,7 mio. Les affaires Vie collective en particulier ont contribué à cette augmentation des primes avec une hausse de 13,3 %, à CHF 1178,5 mio. Les affaires Choses ont gagné 0,5 %, à CHF 1463,9 mio. Le bénéfice a progressé notamment parce que les sinistres et les événements naturels ont été peu nombreux ce semestre et que le taux de sinistre de base s'est amélioré de 15,1 %, à CHF 148,1 mio.

«Nous avons pris un bon départ, bien que les défis n'aient pas diminué avec la poursuite de la baisse des taux et l'atonie croissante du marché en Suisse», résume Severin Moser, CEO d'Allianz Suisse. «Par ailleurs, les attentes en matière de conjoncture ne cessent de s'assombrir. Nous avons fait les efforts nécessaires et allons nous focaliser encore davantage sur la satisfaction des clients et l'amélioration de nos produits et de nos processus cette année», annonce Severin Moser.

Affaires Choses: consolidation à un niveau élevé

Après quatre ans de croissance supérieure à la moyenne, les affaires Choses se sont consolidées à un niveau élevé lors des six premiers mois de 2019, enregistrant une hausse de 0,5 %, ce qui les porte à CHF 1463,9 mio (exercice précédent: CHF 1457,3 mio). Les affaires Entreprises et les assurances de protection juridique en particulier ont contribué à cette hausse des primes. L'intégration de la DAS Protection Juridique dans la CAP Assurance de Protection Juridique début 2018 est largement terminée. La filiale CAP compte ainsi parmi les principaux prestataires à l'échelle nationale, avec des perspectives de croissance en conséquence. En outre, Allianz Suisse a investi cette année dans ses processus digitaux et dans l'amélioration de l'expérience client. Les sites Internet allianz.ch et cap.ch ont ainsi été entièrement refondus et l'expérience de l'utilisateur améliorée. La déclaration de sinistre en ligne, lancée au printemps, facilite par ailleurs les processus de sinistres pour les clients. «La confiance de nos clients est notre bien le plus précieux. Selon le principe 'Simplicity wins', nous misons sur la simplicité pour les produits et les services dans l'intérêt de nos clients.

En ce qui concerne la charge de sinistre due aux événements naturels et le taux de sinistre de base, le premier semestre a été positif: le bénéfice semestriel dans les affaires Choses a ainsi augmenté de 22,5 %, s'établissant à CHF 102,6 mio (exercice précédent: CHF 83,7 mio). Le ratio coûts/sinistres (ratio combiné) s'est nettement amélioré (-2,8 points de pourcentage) en raison de la baisse des charges de sinistres et de l'optimisation des processus de sinistres, et s'établissait à 89,9 % à l'issue des six premiers mois de l'année (exercice précédent: 92,7 %).

Affaires Vie: forte demande pour l'assurance complète

Les affaires Vie ont profité au premier semestre de la demande toujours élevée d'assurances complètes. Allianz Suisse a ainsi augmenté le volume des primes de 13,3 % en Vie collective, le portant à 1178,5 mio (exercice précédent: CHF 1040,4 mio). «Nous voulons fournir aux PME des produits de première main. Et nous constatons toujours un très grand intérêt pour les assurances complètes», souligne Stefan Rapp, CFO d'Allianz Suisse.

Dans les affaires Vie individuelle, où Allianz Suisse associe depuis le début de l'année l'épargne sans contrainte et la protection contre les risques d'une assurance vie dans un nouveau produit de prévoyance. «La réforme de la prévoyance vieillesse n'avance pas vraiment et la prévoyance vieillesse privée est donc indispensable. Avec Flex Saving, nous complétons notre portefeuille de manière optimale et visons une large clientèle, qui attache autant d'importance à la prévoyance vieillesse qu'à la possibilité de bénéficier d'une flexibilité totale dans ce cadre.» Avec ce produit unique sur le marché, nous sommes dans l'ère du temps, et la demande dépasse nos espérances, relève Stefan Rapp, convaincu de son potentiel.

Globalement, le volume de primes dans les affaires Vie individuelle et Vie collective s'est élevé à CHF 1357,8 mio au premier semestre, soit une augmentation de 11,3 % par rapport à la même période de l'année dernière (exercice précédent: CHF 1220,0

mio). Le bénéfice opérationnel a gagné 1,3 %, passant à CHF 45,5 mio (exercice précédent: CHF 44,9 mio).

Contact:

Hans-Peter Nehmer

téléphone: 058 358 88 01; e-mail: [hanspeter.nehmer@allianz.ch](mailto:hanspeter.nehmer@allianz.ch)

Bernd de Wall

téléphone: 058 358 84 14; e-mail: [bernd.dewall@allianz.ch](mailto:bernd.dewall@allianz.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100831277> abgerufen werden.